

## Second concours de l'ENS de Lyon - Session 2014

### Rapport général de vice-présidence (Déborah Prévot)

---

#### I. Rappels généraux sur le second concours d'entrée à l'ENS Lyon

##### \* Candidats susceptibles de concourir

Ce concours, spécifique à l'ENS de Lyon, est réservé aux étudiants ayant effectué leur cursus (3 ans maximum) en université (sciences, médecine, pharmacie), INSA ou IUT. Des candidats ayant eu un parcours atypique peuvent être autorisés à concourir après une demande de dérogation auprès du Président de l'École.

##### \* Esprit des épreuves

Les épreuves, tant écrites qu'orales, ne visent pas à sélectionner des étudiants ayant des connaissances très pointues dans un domaine particulier, mais plutôt :

- une solide culture générale de base dans les matières choisies ;
- une capacité à analyser un document ou un problème nouveau ;
- une capacité à synthétiser et à relier les différents éléments d'un problème global, et à présenter des résultats de façon claire ;
- une rigueur scientifique à toutes les étapes du raisonnement.

##### \* Finalités des études à l'ENS de Lyon

Les études à l'ENS de Lyon visent à former des chercheurs, des enseignants-chercheurs, et des enseignants en lycée ou classes préparatoires. Elles sont destinées à des étudiants intéressés par les sciences fondamentales, prêts à suivre avec passion une formation de haut niveau en contact étroit avec le monde de la recherche.

##### \* Cursus proposés à l'ENS de Lyon

Les étudiants admis au second concours d'entrée accèdent au statut de normalien et deviennent donc pour 4 années des élèves fonctionnaires stagiaires, rémunérés s'ils sont ressortissants de l'Union européenne. Ces 4 années sont utilisées pour suivre les formations de L3, M1 et M2 recherche dispensées par l'ENS de Lyon, en étroite collaboration avec l'Université Lyon 1, dans les domaines suivants : Mathématiques et applications, Informatique fondamentale, Sciences de la matière, Biologie et Sciences de la Terre. Une année d'étude peut être consacrée à la préparation d'une Agrégation (dans le cadre d'une année de M2-Pro) ou à un stage en laboratoire de recherche précédant un Doctorat.

Les normaliens issus du second concours d'entrée après un premier cycle d'études en médecine ou en pharmacie (comme ce fut le cas en 2011 et 2012) peuvent par ailleurs poursuivre leurs études dans ces branches en parallèle de leur cursus à l'ENS de Lyon (des aménagements leur sont proposés dans ce but).

#### II. Résultats de la session 2014

Cette année le nombre de candidats fut encore plus faible que celui de l'an dernier (54 inscrits, 35 présents aux épreuves écrites), ce qui reste assez décevant. Pourtant le nombre d'admissibles (20) et le nombre d'admis (8) rapportés au nombre de présents devrait logiquement

---

faire disparaître les auto-inhibitions des candidats. Les candidats inscrits venaient essentiellement des universités des régions parisiennes, lyonnaises et grenobloises (respectivement 17, 12, et 4 candidats).

Sur les 20 candidats admissibles, 8 se sont montrés suffisamment convaincants pour être déclarés admis. Ils provenaient cette année majoritairement des universités de Paris et sa région (5 candidats), de Bordeaux (2 candidats) et de Dijon (1 candidat). Les lauréats ont rejoint les départements de Sciences de la matière (3 étudiants), Biologie (2 étudiants), Mathématiques et Sciences de la Terre (1 étudiant dans chaque), une candidate ayant par ailleurs démissionné après son admission.

\* \* \*